

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 50 rendant exécutoire la délibération n° 21/6e L du 6 janvier 1964 de l'Assemblée Territoriale approuvant le projet de tranche 1964 de la loi-programme 1961/1965

n° 50

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 1 du 31/01/1964

Date de publication
8 janvier 1964

Date du numéro
31 janvier 1964

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue immédiatement exécutoire la délibération n° 21/6e L du 6 janvier 1964 de l'Assemblée Territoriale approuvant le projet de tranche 1964 de la loi-programme 1961-1965.